

Rapport 2018 du délégué de l'ARDIVE relatif au travail de la Commission d'Intégration Précoce

Présence de l'ARDIVE à deux groupes de travail distincts :

La commission CIP :

Elle est composée de la cheffe d'office de l'OAJE Mme Berset, du Chef d'office de l'OES M. Nendaz, d'une chargée d'évaluation des milieux d'accueil OAJE Mme Epiney, de l'inspectrice de l'OES Mme Décosterd, d'une représentante d'INSIEME vaud Mme Seingre, d'un représentant de l'ARDIVE M. Gillet de Mme Boillat pour le secrétariat enseignement spécialisé SESAF

La commission c'est réunie trois fois en 2018. Divers thématiques sont abordées, j'en rends ci-dessous les éléments notables pour l'année écoulée.

Informations générales :

Rappels des objectifs généraux de la CIP : Permettre à l'enfant une adaptation sociale + Donner un soutien pédagogique aux équipes des IPE.

Doté de 10'000.- il y a 15 ans, la CIP gère aujourd'hui un budget de 3 millions pour l'aide à l'intégration.

La SESAF suit actuellement plus de 370 enfants, dont environ 55 par le mandat OAJE pour les situations préscolaires de moins de 6h/semaine, 175 par le SESAF pour les situations préscolaires de plus de 6h/semaine et environ 140 pour les « décisions 109 », les enfants scolarisés.

Un nouveau Dispositif d'Intervention Précoce pour les enfants avec TSA va être ouvert. Cela pourra constituer une ressource de soutien composée de professionnel intervenant dans les familles.

Toute demande SESAF de plus de 6 heures doit désormais être assujettie au rapport d'un pédiatre. Un nouveau formulaire à remplir pour les demandes est en cours de réalisation.

Dans le cadre de la mise en place du nouveau concept 360 lié à la nouvelle LPS (Loi sur la pédagogie spécialisée), de l'arrivée de son nouveau chef, M. Valceschini, le SESAF se restructure. Cela aura des implications notamment sur le lieu d'échange. Mais aussi sur les lieux d'accueils puisque de nouveaux moyens de soutien aux équipes éducatives et aux enseignants sont à l'étude. La commission a plusieurs fois relevé l'importance des lieux d'accueil parascolaires et se réjouit de la présence de l'ARDIVE dans les séances de la CIP. Il y a en effet des enjeux importants liés à la relation privilégiée que les garderies et les UAPE devraient pouvoir développer avec les services scolaires. Que cela soit pour les échanges autour des valeurs inclusives et des missions de chaque service, ou pour le rôle de prévention et de détection que les IPE peuvent avoir, la CIP recommande de renforcer les liens entre les services.

Fondation Coup de Pouce :

La FCP a été mandatée par le SASH (Service des assurances sociales et de l'hébergement) pour coordonner du personnel éducatif dans le cadre des soutiens SESAF. Son objectif est de soutenir les lieux d'accueil en leur fournissant du personnel. FCP emploie une trentaine de professionnels qu'elle suit, coordonne et forme en lien à leurs interventions ponctuelles dans les lieux. La vision est celle du SESAF, à savoir inclusive et donc destinée à l'ensemble du groupe d'accueil et non uniquement à l'enfant en difficulté. Le projet pilote limitant la

prestation à 40 soutiens a pris fin en mars 2018. Le projet a été validé, désormais FCP pourra soutenir de manière pérenne les IPE lors d'accueils d'enfants à besoins spécifiques et bénéficiant d'un soutien SESAF.

Le lieu d'échange CIP :

Il est composé de la chargée d'évaluation des milieux d'accueil OAJE Mme Epiney, de l'inspectrice de l'OES Mme Décosterd, du responsable SEI M. Zollinger, d'une représentante ESEDE Mme Tagini, d'une médecin Mme Vingerhoets, de la directrice de la fondation Coup de Pouce Mme Maraschinelli, d'une représentante EESP Mme Spack, d'une représentante de Cérébral Vaud Mme Rod, de Mme Bluteau pour Pro Informis, de Mme Buchs pour le RP ECES, de Mme Pointet pour INSIEME, d'un représentant de l'ARDIVE M. Gillet, de Mme Boillat pour le secrétariat enseignement spécialisé SESAF.

La commission s'est réunie cinq fois en 2018. Deux fois pour des analyses de situations, trois fois pour réfléchir à sa propre structure de travail, divers thématiques y étaient abordées. J'en rends ci-dessous les éléments notables pour l'année écoulée.

Actif depuis plusieurs années, ce groupe de travail a pour vocation de soutenir les équipes au bénéfice d'un soutien SESAF. Il a pour objectif, sur proposition puis par la suite sur convocation des IPE (institution petite enfance), de fournir des pistes de réflexion et de soutien sur la base de la présentation de situations pratiques. Investi de manière variable tant par les équipes présentes que par les membres du groupe de travail, la question du sens de notre travail a été posée. Il en est ressorti le besoin de réfléchir aux objectifs réels du groupe et de répondre à plusieurs questions. S'agit-il d'évaluer l'utilisation des ressources allouées pour l'accueil des enfants ou de soutenir les équipes ? Ou de soutenir la mise en place d'un projet d'accueil dans une IPE d'un enfant à besoins spécifiques ? Quels sont les situations qui pourraient être à soutenir par le lieu d'échange, sachant que d'autres intervenants tels que le RP enfance (Renfort pédagogique ECES) ou PEP (Partenaire enfance et pédagogie) sont présents sur les lieux d'accueil ? Comment amener les IPE à recourir au lieu d'échange ? Quelle devrait être la composition idéale d'un tel groupe ?

Plusieurs personnes présentes ont indiqué ne pas vouloir faire partie du processus d'évaluation et de contrôle que le SESAF pourrait avoir à mettre en place. La question de la place et du rôle des directions des IPE a également été relevée. En effet, comment ne pas interférer dans la gestion de l'institution lorsqu'une équipe présente une situation ?

Il est finalement ressorti des discussions un intérêt à composer une équipe pluridisciplinaire afin de soutenir les équipes dans l'analyse des situations complexes, permettant par exemple de rediriger les équipes et les familles vers différents ressources en fonction des situations ou de penser ensemble un projet d'accueil pour l'enfant. Nous avons également évoqué les situations d'enfants « limites », ne bénéficiant pas de diagnostics mais posant questions pour leur accueil en IPE.

Il a donc été décidé de créer deux groupes distincts qui devraient réfléchir à leurs propres objectifs, un groupe expertise métier pluridisciplinaire (soutien aux équipes) ainsi qu'un groupe commission d'examen (évaluation et contrôle des ressources). J'ai participé à deux séances du groupe expertise métier.

Il en est ressorti les conclusions suivantes ; nous avons besoin d'avoir un cadre clair de la part de l'OAJE et du SESAF, nous permettant de délimiter notre éventuel périmètre d'action ainsi que les moyens à mettre en place pour le groupe d'analyse. Deuxièmement, le contexte évoqué plus haut de développement du concept 360 ne permettant pas de répondre à nos questions dans l'immédiat, l'OAJE et le SESAF ont décidé de suspendre le travail du lieu d'échange pour une durée indéterminée, à suivre donc...